Une image contenant texte, Police, logo, cercle

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

POUVOIR ADJUDICATEUR: CROUS Bourgogne-Franche-Comté

OPÉRATION : Rénovation et réhabilitation du bâtiment GEROME – Résidence Colette - CROUS Bourgogne Franche-Comté

MARCHÉ DE contrôle TECHNIQUE N°2026-002-PI.1

**ACTE D’ENGAGEMENT**

**LOT n° 1**

**OBJET DU MARCHE :** Marché de Contrôle Technique pour la rénovation et réhabilitation du bâtiment GEROME – Résidence Colette - CROUS Bourgogne Franche-Comté

Maître d’ouvrage **:** Pouvoir adjudicateur : **CROUS Bourgogne Franche-Comté**

Adresse : 32 avenue de l’Observatoire 25000 Besançon

Assitance Technique à Maitrise d’Ouvrage : **SEDIA**

Adresse : 6 rue Louis Garnier 25000 Besançon

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article R.2191-60 du code de la commande publique : La Directrice Générale du CROUS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Date ………………………. Signature ………………………………………………………………………

L'exemplaire unique pourra être remplacé au gré du maître d'ouvrage par le certificat de cessibilité.

Comptable assignataire : L’agent comptable du CROUS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Les cessions de créance doivent être notifiées ou les nantissements signifiés à l’organisme désigné ci-dessus

Notifié le : ...………………………………………………………………………………………………

Cette notification ne vaut pas ordre de commencer les prestations. Un ordre de service spécifique émis par le maître d’ouvrage précisera la date de commencement d’exécution.

SOMMAIRE

[ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONTROLEUR EST UNE PERSONNE PHYSIQUE) 2](#_Toc220517627)

[ARTICLE 1 CONTRACTANT (LE CONTROLEUR EST UNE PERSONNE MORALE) 2](#_Toc220517628)

[ARTICLE 1 CONTRACTANT (LE CONTROLEUR EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES) 3](#_Toc220517629)

[ARTICLE 2 CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DU MARCHE 5](#_Toc220517630)

[2.1 Objet de l'intervention du contrôleur technique 5](#_Toc220517631)

[2.2 Durée du marché et délais d'éxécution 6](#_Toc220517632)

[2.3 Reconduction 6](#_Toc220517633)

[2.4 Conditions d'exécution 6](#_Toc220517634)

[2.5 Responsable technique 6](#_Toc220517635)

[ARTICLE 3 MISSIONS DU CONTROLEUR TECHNIQUE 6](#_Toc220517636)

[ARTICLE 4 SOUS-TRAITANCE 6](#_Toc220517637)

[ARTICLE 5 FORME DES PRIX ET MONTANT DE L’OFFRE 7](#_Toc220517638)

[5.1 Forme des prix 7](#_Toc220517639)

[5.2 Montant de l’offre 7](#_Toc220517640)

[5.3 Décomposition du prix forfaitaire par mission 7](#_Toc220517641)

[ARTICLE 6 REGLEMENT DES COMPTES 8](#_Toc220517642)

[6.1 Délai de règlement 8](#_Toc220517643)

[6.2 Modalités de paiement 9](#_Toc220517644)

[ARTICLE 7 PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT 9](#_Toc220517645)

# 

# **ARTICLE 1 - CONTRACTANT (LE CONTROLEUR EST UNE PERSONNE PHYSIQUE)**

Je soussigné, contractant unique, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "le contrôleur technique"

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à ………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………

Adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le maître de l'ouvrage conformément à l'article 6 du CCAP :

……………………………………………………………………….……………………………………………………………………………

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des documents qui y sont mentionnés au présent acte d'engagement,

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent mon offre.

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, bénéficier, conformément à la réglementation en vigueur, des compétences obligatoires (Agrément ministériel),

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que je suis titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie :

N° Police :

CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l’article 4 ci-après sont également titulaires de polices d’assurances garantissant les responsabilités qu’ils encourent.

1er sous-traitant 2ème sous-traitant

Compagnie : ……………………….... ……………………………

N° police : ……………………….... ……………………………

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date de remise des offres.

# **ARTICLE 1 CONTRACTANT (LE CONTROLEUR EST UNE PERSONNE MORALE)**

Je, contractant unique soussigné, engageant ainsi ma personne, désignée dans le marché sous le nom "le contrôleur technique »

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le maître de l'ouvrage conformément à l'article 6 du CCAP :

……………………………………………………………………….…………………………………………………………………………;…

Forme de la société..................................................................... Capital

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et des éléments qui sont mentionnés au présent acte d'engagement,

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent mon offre,

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, bénéficier, conformément à la réglementation en vigueur, des compétences obligatoires (Agrément ministériel),

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que la société pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant les responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie :

N° Police :

CONFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l’article 4 ci-après sont également titulaires de polices d’assurances garantissant les responsabilités qu’ils encourent.

1er sous-traitant 2ème sous-traitant

Compagnie : ……………………….... ……………………………

N° police : ……………………….... ……………………………

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours.. à compter de la date de remise des offres.

# **ARTICLE 1 CONTRACTANT (LE CONTROLEUR EST UN GROUPEMENT DE PERSONNES)**

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d’un groupement solidaire dans le cas où il n’aurait pas candidaté sous cette forme.

NOUS soussignés,

cotraitants conjoints,

cotraitants solidaires,

engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après désignées dans le marché sous le nom "le contrôleur technique »

1er cocontractant

*(cas d'une personne morale)*

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..................................................................... Capital

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

*(cas d'une personne physique)*

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à ………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

La société (Cas de la personne morale) ……………………………représentée par M…..…………

ou Monsieur (Cas de la personne physique) ……………………..…….., dûment mandaté à cet effet, est lemandataire du groupement conjoint, solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l’égard de la maîtrise d’ouvrage,

La société (Cas de la personne morale) ……………………………représentée par M…..…………

ou Monsieur (Cas de la personne physique) ……………………..…….., dûment mandaté à cet effet, est lemandataire du groupement conjoint.

La société (Cas de la personne morale) ……………………………représentée par M…..…………

ou Monsieur (Cas de la personne physique) ……………………..…….., dûment mandaté à cet effet, est lemandataire du groupement solidaire.

Adresse électronique nécessaire aux notifications par échanges dématérialisés faites par le maître de l'ouvrage conformément à l'article 6 du CCAP :

………………………………………………………………….………………………………………………..…………;…

2ème co-contractant

*(cas d'une personne morale)*

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..................................................................... Capital

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

*(cas d'une personne physique)*

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à ………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

3ème cocontractant

*(cas d'une personne morale)*

M ..........................

agissant au nom et pour le compte de la société dénommée

ayant son siège social à

Forme de la société..................................................................... Capital

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

*(cas d'une personne physique)*

M………………………………………………………………………………………………………………. agissant en mon nom personnel,

domicilié à ………………………………………………………………………………………………………….

Immatriculée à l’INSEE :

Numéro SIRET :………………………………………….

Code la nomenclature d’activité française (NAF) :………………………………………………..

Numéro d’identification au registre du commerce : ………………………………………………

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières et des documents qui y sont mentionnés à l’acte d’engagement,

NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations aux conditions ci-après, qui constituent l’offre du groupement que nous avons constitué,

AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, bénéficier, conformément à la réglementation en vigueur, des compétences obligatoires (Agrément ministériel),

AFFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que toutes les personnes physiques ou morales pour lesquelles nous intervenons sont titulaires d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu’elles encourent :

1er cocontractant 2ème cocontractant 3ème cocontractant

Compagnie : ……………………….... …………………………… …………………………….

N° police : ……………………….... …………………………… ……………………………

CONFIRMONS, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que les sous-traitants proposés à l'article 4 ci-après sont également titulaires de polices d'assurances garantissant les responsabilités qu'ils encourent.

1er sous-traitant 2ème sous-traitant

Compagnie : ……………………….... ……………………………

N° police : ……………………….... ……………………………

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours.. à compter de la date de remise des offres.

# **ARTICLE 2 CONDITIONS GENERALES D'EXECUTION DU MARCHE**

## **2.1 Objet de l'intervention du contrôleur technique**

Le présent marché est un marché alloti, le présent acte d'engagement concerne le **lot n°1**. L'intervention du contrôleur technique a pour objet l'exécution des missions définies ci-après à l'article 3 ;

Eléments d'appréciation de l'opération et conditions d’intervention du titulaire

Montant estimé des travaux (HT) : 3 800 000€ HT

Durée prévisible d’intervention du contrôleur technique : 32 mois

## **2.2 Durée du marché et délais d'éxécution**

La durée globale prévisionnelle d’exécution du marché est fixée à **32 mois**

à compter de la notification du marché

à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations

Les prestations s'achèveront à l'expiration du délai de garantie ou au plus tard après la levée de la dernière réserve des marchés de travaux si celle-ci a lieu lors de la prolongation du délai de garantie dans les conditions fixées à l'article 12 du CCAP.

## **2.3 Reconduction**

Le marché ne sera pas reconduit

## **2.4 Conditions d'exécution**

Le contrôle technique interviendra dans les conditions fixées par le CCTG de contrôle technique approuvé par le décret n°99-443 du 28 mai 1999, ainsi que par la NORME NF P 03-100

## **2.5 Responsable technique**

Dès la notification du présent marché, le contrôleur technique désigne le responsable technique qualifié pour signer au cours de l'exécution du marché les avis et rapports de contrôle technique.

Tout changement de responsable technique qualifié devra être notifié immédiatement à la personne responsable du marché.

# **ARTICLE 3 MISSIONS DU CONTROLEUR TECHNIQUE**

Domaine  Bâtiment neuf

Réhabilitation

Missions : Le contrôleur technique est titulaire de la mission composée telle que définie à l’article 4 du CCTP.

Solidité des ouvrages avoisinants   oui

non

# **ARTICLE 4 SOUS-TRAITANCE**

Le contrôleur technique  n'envisage pas de sous-traiter l’exécution de certaines prestations.

envisage de sous-traiter l'exécution de certaines prestations.

Dans le cas de sous-traitance, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations que le titulaire, mandataire ou cotraitant envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans le tableau constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra céder ou présenter en nantissement.

Le titulaire annexe au présent acte d'engagement les actes spéciaux de chacun des sous-traitants (cf. modèle ci-joint). Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée acceptée par la notification du contrat et qui prendra effet à la date de notification.

Cas d’une entreprise unique :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature de la prestation (\*) | Sous-traitant devant exécuter la prestation | Montant de la prestation T.T.C. |
|  |  |  |
|  | **TOTAL =** |  |

*(\*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches.*

Cas d’un groupement :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nature de la prestation **(\*)** | Sous-traitant devant | Montant de la prestation |
| et cotraitant concerné | exécuter la prestation | TTC |
| 1er cotraitant :  2ème cotraitant :  3ème cotraitant : | ………………………………………  ………………………………………  ……………………………………… | ………………………………………………  ……………………………………… |

*(\*) avec indication de la tranche concernée en cas de marché à tranches.*

**Limite à la sous-traitance :**

Sans objet.

# **ARTICLE 5 FORME DES PRIX ET MONTANT DE L’OFFRE**

## **5.1 Forme des prix**

Les prix sont révisables

Les modalités de variations de prix sont fixées à l’article 7 du CCAP

La présente offre est établie sur la base des conditions économiques en vigueur, au mois de février 2026 (mois mo).

## **5.2 Montant de l’offre**

Les prestations du contrôleur technique seront rémunérées par application d'un prix forfaitaire basé sur les conditions économiques définies ci-dessus.

Montant forfaitaire Hors T.V.A :

Montant T.V.A au taux de 20 % : .

Montant TTC :

Montant TTC (en lettres) :

## **5.3 Décomposition du prix forfaitaire par mission**

|  |  |
| --- | --- |
| **PARTIES TECHNIQUES** | **MONTANT HT** |
| **Partie technique 1 :** Assistance à la sélection de l’opérateur titulaire du MGP :   * Pré-RICT sur la base des rendus successifs en phase dialogue compétitif * Participation aux commissions techniques |  |
| **Partie technique 2 :** Phase conception   * RICT et Pré-rapport initial stade APD * Examen des documents de conception et établissement du rapport préalable pour le PC * Examen des documents de conception et établissement du rapport initial de contrôle technique (RICT) stade PRO * Examen des documents d'exécution |  |
| **Partie technique 3** : Phase réalisation   * Examen sur chantier des ouvrages et éléments d'équipement soumis au contrôle * Vérifications finales en vue de la réception et établissement du rapport final de contrôle technique (RFCT) * Rapport de « vérification initiale » des installations électriques / protection des travailleurs / règlement ERP * Attestation « accessibilité aux personnes handicapées » * Contrôle visuels sur chantier et visite inopinées |  |
| **Partie technique 4 :** Mission pendant la période de garantie de parfait achèvement (GPA)   * Examens des travaux effectués pendant la période de garantie de parfait achèvement et mise à jour, le cas échéant, du RFCT |  |
|  |  |
| **TOTAL€ HT :** |  |
| **TVA 20%** |  |
| **TOTAL € TTC :** |  |

# **ARTICLE 6 REGLEMENT DES COMPTES**

## **6.1 Délai de règlement**

**Le délai de paiement des acomptes,** des réglements partiels définitifs éventuels et du solde est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement par le maître d’ouvrage.

Lorsque la demande de paiement est transmise par voie électronique en application de l'article 1er de l'ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la facturation électronique, la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur correspond à la date de notification au pouvoir adjudicateur du message électronique l'informant de la mise à disposition de la facture sur Chorus Pro.

Le taux des intérêts moratoires est fixé à l’article 10.3 du CCAP.

Le représentant du maître d’ouvrage est chargé des vérifications et contrôles définis au CCAP concernant les paiements.

## **6.2 Modalités de paiement**

Cas d’un titulaire unique

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché par virement établi à l'ordre du titulaire (joindre les RIB)

|  |
| --- |
| DESIGNATION DU TITULAIRE |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |

Cas d’un groupement solidaire

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement sur un compte commun ouvert au nom du groupement solidaire (joindre un RIB)

|  |
| --- |
| DESIGNATION DU MANDATAIRE |
| Nom de l'entreprise  Raison sociale  Adresse  Référence compte bancaire |

**Bénéfice de l’avance** (se référer au CCAP)

j’accepte le bénéfice de l’avance

**Nota :** Si aucune case n’est cochée, le pouvoir adjudicateur considérera que l’entreprise renonce au bénéfice de l’avance.

# **ARTICLE 7 PIECES A PRODUIRE PAR LE COCONTRACTANT**

En cas d’attribution du marché, le candidat unique ou chaque cotraitant s’engage à produire, à la conclusion du contrat, les pièces mentionnées aux articles R.2143-6 et suivants du code de la commande publique dans les conditions prévues au règlement de consultation.

Si le candidat a présenté des sous-traitants dans son offre, il devra produire au pouvoir adjudicateur ces mêmes pièces relatives à chacun des sous-traitants à l’attribution du marché.

Le candidat unique ou chaque cotraitant s’engage également à produire, tous les 6 mois jusqu’à la fin de l’exécution du marché, les pièces mentionnées aux articles D 8222- 5 ou D 8222-7 et 8 et D 8254-2 à 5 du Code du travail.

Les attestations d’assurances sont à produire dans les conditions indiquées au CCAP.

Les documents établis par des organismes étrangers sont rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français.

Si l’attribution a lieu l’année suivant celle pendant laquelle le candidat attributaire a remis l’enveloppe contenant sa candidature ou son offre, l'attestation d’assurance civile professionnelle en cours de validité, sera à remettre dans le délai mentionné au RDC.

Le candidat est informé de ce que la non production de ces pièces emportera rejet de son offre et son élimination ou résiliation du contrat.

En cas d’attribution du marché à une entreprise étrangère détachant des salariés en France, il est rappelé que le titulaire se doit de respecter les dispositions prévues au code du travail relatives aux travailleurs détachés.

Le titulaire doit notamment, préalablement au détachement, adresser à l’inspection du travail ainsi qu’au maître d’ouvrage une déclaration de détachement et doit désigner un représentant en France.

Le titulaire se doit de veiller à ce que chacun de ses sous-traitants étrangers respecte les mêmes obligations. De même, lorsqu’un cocontractant ou un sous-traitant fait appel à une société de travail temporaire étrangère, les mêmes obligations incombent à cette entreprise.

A noter : Le candidat procède à la signature de l’acte d’engagement au stade de la remise de son offre ou après attribution du marché selon les modalités prévues au règlement de la consultation.

Fait en ………. originaux

(En application de l’article 1375 du code civil, le contrat doit être établi en autant d’originaux que de parties)

A le

Mention(s) manuscrite(s)

*"Lu et approuvé"*

Signature(s) du titulaire, mandataire(ou des) prestataire(s)

**ACCEPTATION DE L'OFFRE**

La présente offre est acceptée.

Les sous-traitants proposés à l'article 4 ci-dessus sont acceptés comme ayant droit au paiement direct dans les conditions indiquées

A

Le

Le pouvoir adjudicateur Signature :